



LA VALSE DES AS ?

Constat factuel

Le 11.07.07, notre section syndicale est informée qu'un des derniers membres du directoire de la CE Ile de France Ouest allait rejoindre la CE Alsace, probablement en tant que président. Jean-Pierre Deramecourt, qui assurait les fonctions de directeur du pôle ressources (production bancaire, informatique, DRH) et depuis le lancement de la fusion Ile de France celle de président délégué, avait également en charge le pôle risques/finances.

Après recoupement d'informations obtenues durant la même semaine, le retour de Marion-Jacques Bergthold, par ricochet de la MNCE via Gestitres, ne fait plus aucun doute, dans les milieux bien informés locaux.

Ce n'est que le 19.07.07 que la CEA sort de son silence en annonçant à l'ensemble du personnel le départ de Gérard Lunel à compter du 30.09.07, la nomination de son successeur ainsi que l'extension du directoire à un cinquième membre actuellement en charge de la DRH, de la Communication et de la Sécurité à Gestitres. Un appel "militant" visant à "atteindre ensemble le succès collectif déterminant pour l'avenir de notre entreprise" ferme le ban d'une information qui n'aura surpris que ses propres auteurs ...

Aussi, nous n'allons pas avancer qu'un second membre de notre directoire pourrait être remplacé au pied levé par Patrick Ibry, actuellement en charge du pôle finances auprès de la CE de Centre Val de Loire, mais poser la question que tout le monde est en droit de se poser :

Où va s'arrêter la valse ?

Retour historique

En 2000, l'arrivée du successeur d'Antoine Moster aux commandes de notre destinée professionnelle était ponctuée par son célèbre et peut-être non tenu "pari du développement, à risques et charges maîtrisés". A l'occasion de son départ, notre tract "Quitte ou Double" du 19.06.03 relevait le revers de la médaille du sentiment de mission accomplie par Alain Maire, dont notamment "la démobilisation de l'esprit d'entreprise cher aux alsaciens au profit d'une politique ultra-libérale de gestion à courte vue, transformant la Caisse d'Epargne en pompe à fric sous les ordres du cénacle parisien, etc ..."

Avions-nous tort ?

Le "plan à moyen terme" engagée par Gérard Lunel dès fin 2003, s'il nous a permis quelques avancées sociales, nous a cependant laissés sur notre faim comme en témoigne l'extrait de notre lettre fermée de début d'année 2007, à savoir :

"Il n'est apporté en revanche aucune avancée en matière de santé et de libertés individuelles du personnel. Si sur le terrain, la nervosité croissante de certains acteurs continuait à se propager, la situation pourrait devenir très rapidement intenable. La prise en compte de nos revendications devait attester de la volonté du directoire de favoriser le calme, la sérénité et la lucidité nécessaires au développement de notre entreprise."

Avions-nous raison ?

Et maintenant ?

Préoccupés tant par le développement des résultats commerciaux et financiers, le COS local et nos futurs dirigeants ne devraient cependant pas oublier ce que nous répétons invariablement à chaque président, depuis la création de la Caisse d'Epargne d'Alsace en 1992, à savoir :

- rien ne se réalise durablement sans l'assentiment du personnel,
- les journées n'ont que 24 heures,
- la force de notre entreprise réside en son personnel.

Une nouvelle politique en matière de rémunération, de pouvoir d'achat et d'amélioration de nos conditions de travail et de vie reste le gage de la sérénité retrouvée, dans une partition lisible et jouable. Au nouveau Directoire de relever ce défi !

Le conseil syndical de section : Christian Bartoletti, Assma El Khammas, Valérie Gaudel, Daniel Hobe, Jean-François Oberlen, Patrick Schirck, Karin Tschaen et Rémy Wehrlen.

Section syndicale CFDT Caisse d'Epargne d'Alsace : Bureau central : 9 rue du Marais Vert – 67000 STRASBOURG
– Tél/Fax : 03.88.75.72.12 Secrétariat : 7 Avenue de la République – 68000 COLMAR Fax 03.89.24.96.90
Téléphone : 03.89.41.19.77 ou 03.89.20.35.47 Direct ou Répondeur E.mail : scfdtcea@free.fr